

REGLEMENT CONCOURS

« Le Transport – Logistique a tout pour plaire »

Objectif :

Proposer à des groupes de lycéens, étudiants et alternants normands de présenter des actions originales de communication permettant de rendre plus visibles et attractifs les métiers de la Branche Transport – Logistique

1) Contexte

1.1 Les constats

- Il est constaté depuis quelques années la forte baisse d'attractivité de nos métiers.
 - Les jeunes sont en quête d'un monde de défi
- Il apparait donc judicieux de s'adresser à cette typologie de public plus à même d'apporter une vision d'avenir.

1.2 Bénéfices attendus

- Mettre en exergue une vision avant-gardiste d'actions de communication originales permettant de rendre plus visibles et attractifs les métiers de notre branche.

2) Modalités du concours

2.1 Modalités de participation

- Il est ouvert à tous les lycéens, étudiants et alternants normands
- Il est organisé sur 2 niveaux :
 - Niveaux V et IV (CAP à BAC)
 - Niveaux III à I (BAC +)
- 1 projet = 1 équipe (2 à 4 participants maximum). Chaque équipe devra nommer un porteur de projet

2.2 L'inscription

- S'inscrire au Concours avant la date du 30/11/2017
- Le porteur de projet s'inscrit via le lien ci-dessous :

<https://goo.gl/forms/oH7hdEU7wu5U4j7i1>

2.3 Le dossier de projet

Constituer et transmettre le dossier de Projet au CRFPTL Normandie à l'adresse suivante : hautenormandie@crfptl.com ou par courrier à l'adresse suivante :

CRFPTL Normandie
Délégation régionale AFT
Parc de la vente olivier
145 Chemin du taillis
76800 St Etienne du Rouvray

Il comprend :

- Renseignements administratifs
- Intitulé du projet
- Positionnement du projet
- Pièces jointes

<p>La date limite de transmission des dossiers de projet est fixée au Vendredi 02 Février 2018</p>
--

2.4 La commission d'évaluation

Est constituée :

- Des représentants de l'AFT
- De représentants de l'éducation nationale et/ou des instituts de formation
- De représentants de la profession

2.5 La présentation des projets

Chaque équipe viendra présenter son projet (15 minutes maximum suivi de 5 minutes d'échanges).

Lieu : Le Havre (à définir)

La commission d'évaluation évalue chacun des projets sur 3 critères (barème sur 100 points) :

- Communication (20 points) : exposé vivant et attrayant, animation de la présentation, capacité à exposer la proposition, qualité de l'expression

- Proposition formulée (60 points) : Créativité, originalité et valorisation des métiers, présentation de la démarche et des outils mobilisés, pertinence de la proposition par rapport à l'objectif du concours, faisabilité de la proposition
- Posture professionnelle (20 points) : Comportement face au jury, force de persuasion, respect des consignes, professionnalisme de la démarche

Matériels mis à disposition : paperboard, vidéoprojecteur, enceintes
Tout autre matériel est à prévoir par le groupe (PC, logiciel...)

3) **Désignation des lauréats et remise des prix**

A l'issue des délibérations, la commission d'évaluation désignera les 3 groupes lauréats de chaque niveau.

Les trois groupes (de 2 à 4 personnes) lauréats de chaque niveau verront leur projet récompensé en carte-cadeaux d'une valeur de :

- 1 000 € pour le groupe gagnant
- 600 € pour le 2^{ème}
- 400 € pour le 3^{ème}

Félicitations, vous êtes prêt à participer au Concours !